

# AFRACA

## —NEWS—



Le Newsletter de l'Association Africaine de Crédit Agricole et Rural **No. 63, Jul-Sep 2008**

### L'adresse du Secrétariat de l'AFRACA

PO Box 41378-00100, Nairobi, Kenya  
Tel : (254) 20 271 7911/271 5991  
Fax : (254) 20 271 0082  
Email : afraca@africaonline.co.ke  
Site web : www.afraca.org

### Production

Le newsletter est conçu par :  
Mme Mbita Mary Nandazi - Secrétaire Générale  
Mme Dorothy Nduku K. Kipsang - Coordinatrice des Programmes

Production par : Support to Development Communication  
Email: dalimwagore@iconnect.co.ke

Le Newsletter est publié trimestriellement. L'éditeur recevra avec plaisir les articles, commentaires et contributions venant des membres et des lecteurs. Ils peuvent être envoyés par email au Secrétariat pour publication. L'éditeur se réserve le droit de compresser des articles pour des raisons d'espaces.

### Membres du Comité exécutif de l'AFRACA

Présidence	BACB Burkina <b>Mr. Leonce Kone</b>
Vice Présidence	Dar es Salam Community Bank <b>Mr. Edmund Mkwawa</b>
Sous-région Quest africaine I	CNCA Senegal <b>Mr. Arfang Daffe</b>
Sous-région Quest africaine II	Bank of the Gambia <b>Mr. Basiru A.O. Njai</b>
Sous-région Afrique Centrale	Central Bank of DR Congo <b>Mr. Jean-Marie Emungu</b>
Sous région de Afrique de l'Est	Association of Microfinance institutions in Uganda (AMFIU) <b>Mr. David Baguma</b>
Sous région de Afrique Australe	Reserve Bank of Zimbabwe <b>Mr. N. Ncube</b>
Secretary General	<b>Ms. Mbita Mary Nandazi</b>

Chers lecteurs,  
C'est avec grand plaisir que je vous présente AFRACANews N° 63 de la période de juin à septembre 2008.

Le Secrétariat a organisé plusieurs ateliers et forums durant cette période. Tout d'abord, le 5<sup>ème</sup> Forum sur la Micro finance de l'AFRACA a été tenu en juillet 2008 à Cotonou au Bénin. L'audience et la participation de la réunion ont été excellentes. Ce forum a été suivi par l'Atelier sous régional de l'Afrique de l'Est qui a eu lieu à Addis Abeba. Il a été organisé par la Commercial Bank of Ethiopia. Ensuite, le Forum des Banques Centrales a été organisé à Livingstone en Zambie. Si vous n'avez pas pu participer à toutes ces réunions, cette revue, AFRACANews N° 63, vous offre les communications et les lectures qui sont d'ailleurs disponibles sur le Site web de l'AFRACA (www.afraca.org).

En plus de ces ateliers, l'AFRACA a également organisé le programme d'échange TCDC. Ce programme reste très apprécié par tous les membres qui y participent régulièrement. Je tiens donc à remercier toutes les institutions qui de part le passé, ont accueilli d'autres membres et qui leurs ont donné une occasion d'apprentissage dans leurs institutions.

Comme ci-dessus indiqué, nous présenterons dans cette revue certaines communications qui ont été présentées lors des différents ateliers et forums de l'AFRACA. La première communication que nous partagerons ici est « *Linkage financier institutions micro finance-banque : l'expérience d'Amhara Credit and Savings Institution et tendance futures.* » Cette communication fait le point sur les concepts théoriques du linkage et procure une présentation approfondie de l'expérience d'ACSI dans le linkage. Ceci est un exemple classique de la réussite du linkage entre banques et institutions micro finances et toutes les autres institutions doivent en tirer profit.

La seconde communication s'articule sur « *La contribution de la régulation et de la supervision à la croissance des institutions de la micro finance en Ouganda.* » Cette communication fait la synthèse des expériences des institutions de micro finance qui collectent l'épargne et montre comment la régulation a contribué à assoir leur statut actuel. Lire cette communication serait très instructif.

Il ya aussi deux autres communications sur la régulation. La première communication est sur partie francophone de « *l'Union Monétaire et Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest* » et la deuxième sur l'Ethiopie. Lisez les deux communications afin de vous familiariser sur la régulation dans les deux régions.

Enfin, la date du 24 Novembre 2008 est arrivée. Tous les participants qui prendront part à la 16<sup>ème</sup> Assemblée générale et à l'atelier technique sur « *Des innovations financières pour faire face aux défis de la finance rurale en Afrique* » ont confirmé leur participation. Si vous n'avez pas encore confirmé la votre, faire le à travers afraca@africaonline.co.ke.

Que Dieu vous bénisse.



**Mbita Mary Nandazi**  
Secrétaire Générale



## News en brèf

### 5ème Forum sur la Micro finance

Le Secrétariat de l'AFRACA a organisé le 5ème Forum sur la Micro finance, « **Comment Optimiser l'Offre de services Financiers en zones rurales** » du 2 au 4 juillet 2008 à Cotonou au Bénin. Ce forum qui a été organisé par l'Association pour le Promotion et l'Appui au Développement des Micro entreprises (PADME) avec le concours des autres institutions membres de l'AFRACA au Bénin et de celui du Gouvernement Béninois, a vu la participation de plus de 100 participants. Le forum a été ouvert par son Excellence Sakinatou Alfa Orou Sidi, Ministre du Développement de la Micro finance et des petites et moyennes Entreprises. Les participants de ce forum ont représenté des banques commerciales, des banques centrales, des Institutions de micro finance, des banques agricoles ainsi que des Ministères Gouvernementaux de développement de la micro Finance et des petites et moyennes entreprises. Les partenaires au développement qui ont assisté audit forum étaient Planet Finance, Planet Rating, Grameen Crédit Agricole Fondation et MoneyGram.

En affirmant son dévouement à la micro finance, le Gouvernement Béninois n'a pas hésité sur les moyens pour assurer la réussite du forum. En effet, le gouvernement a facilité l'obtention de visas d'entrée et sponsorisé plusieurs parties du budget du forum. Tout en notant que le thème du forum était d'actualité, le Ministre du Développement de la Micro finance et des Petites et Moyennes Entreprises a affirmé que le Gouvernement du Bénin était entrain d'explorer les meilleurs voies et moyens pour faciliter l'accès des pauvres ruraux aux services financiers. Elle a indiqué que son gouvernement a rassemblé d'immenses ressources pour soutenir le secteur de la micro finance et a ajouté que toute nouvelle leçon de réussite d'autres institutions, dans le cadre de la micro finance, était la bienvenue pour le Bénin. Plusieurs communications ont été présentées lors de ce Forum et elles sont toutes disponibles sur le Site web de l'AFRACA « [africa@afrikaonline.co.ke](mailto:africa@afrikaonline.co.ke) ».



Hon. Mme Sakinatou Sidi avec d'autres participants pendant le 5ème Forum de Micro finance au Bénin.

### 2ème Forum des Banques centrales de l'AFRACA

La Banque Centrale de Zambie a organisé le 2ème Forum AFRACA des Banques centrales dont le thème a été « *Comment promouvoir des secteurs financiers inclusifs qui contribuent à accroître les investissements dans l'agriculture* ».

Ce forum qui a rassemblé plus de soixante dix délégués venant de onze pays différents, a été gracieusement organisé par le gouverneur de la Banque Centrale de Zambie, M. Caleb Fundanga. Malgré son emploi de temps très chargé, le gouverneur a participé aux délibérations de l'atelier de travail. Lors de la cérémonie d'ouverture du forum, son Excellence Ng'andu P. Magande, Ministre des Finances et du Planning National, a indiqué que malgré le consensus sur l'importance de l'inclusion financière au sujet de la lutte contre la pauvreté, les statistiques démontrent formellement que plus deux à trois milliards de personnes à travers le monde n'ont toujours pas accès aux services financiers. Cette situation est particulièrement dramatique dans les pays en voie de développement où souvent, la majorité de la population est exclue du système financier formel.

Il a souligné que la majorité des populations dans ces pays n'ont pas de comptes d'épargne, n'ont pas accès aux crédits des institutions financières et n'ont aucune forme d'assurance. Elles font très rarement des paiements ou en reçoivent des fonds à travers les institutions financières formelles. L'utilisation limitée des services financiers dans les pays en voie de développement est devenue une question internationale.

La raison de cette appréhension générale au sujet de « l'exclusion » financière dans les pays en voie de développement est que l'accès à un système financier fonctionnel a le potentiel de valoriser économiquement et socialement les pauvres, les personnes à bas revenus ainsi que les micros entreprises. Cela peut les aider à s'intégrer dans l'économie de leur pays respectif. L'accès aux services financiers contribue également à leur développement sur les plans humain et économique, à la croissance économique des pays dans lesquels ils vivent ainsi qu'à l'établissement du bouclier social qui les protégera contre les diverses tensions économiques.

Il est important de noter que le Gouvernement Zambien s'est formidablement impliqué dans la tenue de ce Forum comme l'atteste la participation active de deux ministres (le Ministre des Finances et celui de la Province du Sud) et de celle de Maire de la ville de Livingstone.

La visite d'une société de bois et d'une plantation de banane a été organisée et les participants ont eu l'opportunité de comprendre comment les institutions financières pouvaient



*A gauche, Son Excellence Mme la Maire de la ville de Livingstone; le Ministre de la Province du Sud, Son Excellence Munkombwe ; le Ministre des Finances et du Planning National, Son Excellence Ng'andu Magande ; le gouverneur du Banque Centrale du Zambie Dr Caleb Fundago ; et le vice-président d'AFRACA, M Edmund Mkwawa.*

travailler avec les entrepreneurs pour changer positivement les vies des communautés. Lors de la cérémonie de cloture, le Vice gouverneur chargé de l'administration de la Banque Centrale de Zambie, Dr. Tukiya Kankasa-Mabula, a réaffirmé que la proximité et le coût étaient deux éléments clés à considérer pour améliorer l'accès aux services financiers des populations exclues du système financier. Il a ajouté que les stratégies qui ont été mises en place pour améliorer l'inclusion financière réussiraient seulement si une attention particulière est accordée à ces deux éléments.

Dr. Kankasa-Mabula a aussi indiqué que les politiques mises en place pour l'amélioration de l'inclusion financière doivent incorporer une vision au secteur financier ; un cadre légal, réglementaire et de suivi favorable ainsi qu'une amélioration de l'environnement du crédit.

Elle a demandé aux participants de prendre l'exemple de l'expérience Kenyane qui a sans doute démontré que les services financiers informels peuvent compléter les services financiers formels. Ceci est très important pour des pays comme la Zambie où les services financiers informels sont encore sous développés.

Au sujet de l'augmentation mondiale des prix des denrées alimentaires, elle a affirmé qu'une telle situation présente des défis et des opportunités. Elle a ajouté que pour l'Afrique, il serait très intéressant que les délégués discutent sur les politiques et les initiatives qui pourront permettre à tous nos pays d'exploiter les opportunités que l'augmentation des prix des denrées alimentaires présente. De ce fait, l'inclusion financière, spécialement des communautés rurales, est primordial dans l'augmentation des investissements dans la production alimentaires.

## Atelier Sous régional de l'Afrique de l'Est

L'Atelier Sous régionale de l'Afrique de l'Est a été tenue du 22 au 24 juillet 2008 à Addis Abeba en Ethiopie. Cet atelier qui a été bien organisé a marqué la fin de la série des atelier sous régionaux avait pour thème « Des innovations financières pour faire face aux défis de la finance rurale en Afrique » .

Il a été organisé par la Commercial Bank of Ethiopia qui a aussi organisé une visite très éducative. Le cérémonie d'ouverture était officiellement ouvert par le Ministre d'Etat des Finances Son Excellence Ato Mekonen Manyzewal. La visite a permis aux participants de rentrer en contact avec des éleveurs-fermiers et des entrepreneurs de la région d'Oromia. La tenue de l'atelier a été effectuée sans aucune faute et le résultat de tout le processus a été très éducatif. Merci beaucoup à la Commercial Bank of Ethiopia !

Bien que tous les documents et toutes les communications concernant l'atelier EACRAT soient disponibles sur le Site web de l'AFRACA ([www.afraca.org](http://www.afraca.org)). Nous vous présenterons, dans les lignes suivantes, deux communication qui ont été présentées lors de l'atelier EACRAT. Ces communications ont été préparées par Amhara Credit and Saving Institution et de la National Bank of Ethiopia.



*Participants incluant le Ministre d'Etat sur le Finance pendant l'Atelier sous régionale de l'Afrique de l'Est tenu en Ethiopie.*



## Linkage financier entre banques et les institutions micro finances : l'expérience d'ACSI et les nouvelles tendances

par Mekonnen Yelewem Wessen

D'après le présentateur, la micro finance en Ethiopie est considérée comme étant l'un des meilleurs points d'entrée du développement durable. La micro finance est l'un des meilleurs instruments des programmes et des stratégies pro-gouvernementales pour le développement économique des pauvres. Durant les dix dernières années, les institutions de micro finance (IMF) en Ethiopie ont su assister les pauvres nantis d'esprit d'entreprenariat principalement en mettant à leur disposition des services d'épargne et de crédit. Le gouvernement et les autres organisations de développement ont joué pleinement leur rôle dans le succès du secteur de la micro finance en Ethiopie.

A la date de juillet 2007, il y'avait 27 institutions de micro finance reconues par la Banque Centrale d'Ethiopie. Ces 27 institutions de micro finance servaient, à cette date, plus de 1,73 million de clients actifs. Cela signifie qu'il y'a encore plus de personnes à servir. Cette situation était largement due à l'insuffisance de capital approprié pour les IMF et au nomadisme des peuples éleveurs qui entraine la dispersion des populations.

### Linkage entre IMF et banques : explications théoriques et pratiques

Les IMF représentent une nouvelle opportunité pour plusieurs millions de pauvres qui pourront utiliser les services du système bancaire moderne dans la durée. Ces genres d'efforts rencontrent toujours des contraintes telles le manque capital disponible pour les crédits à octroyer. Comme l'a dit Kirsten, 'des millions de pauvres n'ont toujours pas accès à une forme quelconque de finance durable et efficient et beaucoup de ces IMF dépendent exclusivement des subventions des donateurs.'

Pour évoquer la question du manque de capital, il a été suggéré aux IMF d'améliorer ou d'établir un linkage avec les banques commerciales afin de résoudre le problème du manque de capital auquel elles font face aujourd'hui. L'approche suggérée est appropriée car elle aide aussi à réduire le problème de la dépendance des IMF aux subventions des donateurs qui est considéré comme une difficulté à la création de services financiers durables pour les pauvres.

### Linkage financier

Le linkage entre les banques formelles et les IMF peut créer de nouvelles perspectives pour les programmes actuels de micro finance en faveur des pauvres. La littérature sur le linkage démontre que le problème de l'information et du renforcement dans les marchés du crédit résultent de la disparité entre les ressources et les capacités existant entre les fournisseurs de crédit formel et non formel. Pendant que les institutions financières disposent d'infrastructures, de systèmes et d'accès aux fonds, ils restent très souvent hors de contact avec les clients ruraux et les pauvres en général cela les privent d'informations appropriées pour la réduction des risques. D'un autre côté, les institutions financières formelles et semi formelles y compris les IMF travaillent permanemment avec les pauvres, elles possèdent des informations précises, des mécanismes d'interventions adéquats, et sont généralement plus flexibles et plus novatrices. Mais cette catégorie d'institutions financières rencontre des contraintes causées par le manque de ressources et d'infrastructures nécessaires pour bien servir les clients.

Kirsten a identifié deux types de linkage financier: Premièrement, le **linkage financier direct**: établi entre des institutions financières dont l'objectif majeur est de diversifier les sources de financement et de résoudre le problème du manque de liquidité des IMF. Un exemple typique de ce modèle de linkage est celui d'une banque ou d'une organisation faîtière offrant des services d'épargne aux IMF pour servir les clients. Deuxièmement, le **linkage de facilitation** : qui est un linkage entre des institutions et au sein duquel (linkage) l'institution formelle « loue » les services de l'institution moins formelle pour qu'elle agisse en son nom. Ce type de linkage facilite les transactions telles les transferts de fonds, les divers paiements et la mobilisation des épargnes ainsi que les remboursements. Cette petite communication vous fournira plus d'informations sur la première catégorie des deux approches du linkage financier banque-IMF-clients.

Dans la pratique, plusieurs banques privées se sont impliquées dans le marché de la micro finance en établissant des linkages financiers directs. Comme exemple de banques privées qui ont choisi cette option, nous pouvons citer la CRDB Bank limited, une banque privée en Tanzanie ; PCFC, une organisation gouvernementale faîtière des Philippines; et K-Rep Bank, la banque de micro finance qui a été récemment



privatisée au Kenya. En établissant un linkage financier direct, les banques ont été capables de minimiser leurs coûts et leurs activités ont contribué à la croissance de leurs partenaires (IMF). Le facteur de motivation pour le linkage ci-dessus et de tous les autres linkages financiers peut être externe ou interne à la banque qui a initié le linkage. Comme illustré par la recherche de la Banque Mondiale en Inde, les facteurs de réglementation de la Banque centrale demande aux banques commerciales d'investir au moins 40 % de leurs crédits à des secteurs prioritaires tels le développement rural et les petites industries. Les linkages financiers nécessitent aussi des accords, entre les banques et les IMF, reliés aux conditions d'octroi des crédits. Dans ce cas, les IMF sont appelées à accepter des termes et des conditions très restrictifs de la part des banques qui sont les financiers. Cela limite les choix des IMF qui doivent accepter les méthodologies restrictives d'octroi des crédits et les taux d'intérêt qui leur sont appliqués.

Comme indiqué, les linkages financiers doivent apporter une valeur ajoutée aux institutions engagées dans le partenariat de linkage. Les populations qui étaient auparavant mal servies ou pas du tout, doivent être mieux servies et doivent avoir accès de manière durable à une gamme plus variée de services financiers grâce au linkage financier.

Les linkages financiers sont probablement les meilleurs instruments pour la multiplication du nombre et de la nature des services financiers dans les zones rurales.

## Expérience du linkage IMF-banque en Ethiopie

La micro finance formelle en Ethiopie, a récemment reçu des encouragements de la part du gouvernement et des organisations non gouvernementales œuvrant dans le cadre de la réduction de la pauvreté dans le pays. La réglementation du secteur de la micro finance permet des perspectives encourageantes aux institutions de micro finance. La réglementation leur offre la possibilité d'opérer et d'étendre leurs services dans les zones urbaines comme dans les zones rurales du pays. L'un des aspects positifs est le fait que la réglementation permet aux institutions de micro finance reconnues de collecter des épargnes afin de pouvoir octroyer des crédits.

En décembre 2007, il y avait 27 IMF enregistrées dans le pays. Ces 27 institutions servaient à peu près 1,73 million d'emprunteurs actifs et 2,7 millions d'emprunteurs. En décembre 2006, environ 13 IMF étaient opérationnellement viables (une augmentation de 6 institutions depuis 2003), et environ huit (une augmentation de deux institutions depuis 2003) étaient financièrement viables. Bien que ces résultats soient impressionnants, la courte durée opérationnelle de

ces institutions (pas plus de 10 ans d'activités) fait que la grande partie de la demande n'est toujours pas servie. Ceci illustre les lacunes des acteurs du secteur de la micro finance dans le pays. Il a été démontré que les vingt sept institutions ne satisfaisaient pas plus de 20 % de la demande des services de la micro finance.

D'après le rapport du réseau (AEMFI), la capacité institutionnelle et l'absence de capital de crédit sont les principales contraintes à la croissance de l'étendue et de la viabilité des IMF dans le pays. Il est clair que même si certaines institutions opérant dans le pays sont désormais viables et autosuffisantes ou même profitables, il est impossible de d'affirmer que leur profits accumulés peuvent soutenir une politique d'inclusion à grande échelle des pauvres.

La mobilisation des épargnes n'est pas encore suffisante pour financer la demande de crédit ; alors d'autres sources de financement doivent être trouvées. La figure 1 indique la source du capital des crédits des IMF en Ethiopie en 2006.

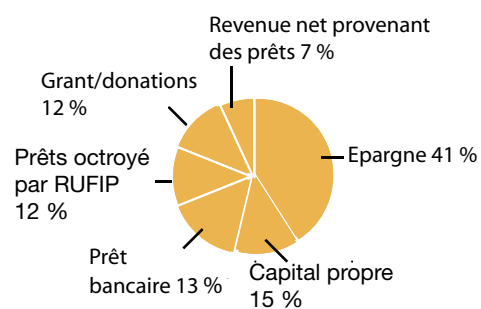


Figure 1. Origine des fonds des IMF en Ethiopie, 2006.

## Linkage financier ACSI-banques : expériences et perspectives futures

Amhara Credit and Saving Institution (ACSI) est l'une des plus grandes IMF œuvrant en Ethiopie. Sa cible est les populations à bas revenus d'Ethiopie, particulièrement les populations de la région d'Amhara. ACSI a commencé ses activités en 1995 et a été reconnue en Avril 1997. La mission d'ACSI est d'améliorer la situation économique des populations productrices à bas revenus de la région d'Amhara à travers un accès amélioré aux services d'épargne et de crédit.

ACSI a accompli de remarquables performances dans ses activités de micro finance. Elle a développé un réseau très vaste durant sa petite période d'activités. Ses activités de crédit ont entraîné un changement socio-économique positif pour ses clients à travers l'augmentation de leurs revenus et l'acquisition d'actifs et le développement de leur statut.



Il y'a maintenant plus de 590 000 emprunteurs et plus d'un milliard de prêts octroyés représentant plus de 35 % du réseau national. Ceci démontre que la couverture de la micro finance dans la région d'Amhara est totalement insatisfaisante (seulement 25 % à 30 % de la demande actuelle de la micro finance est servie).

Ces performances financiers antérieurs ont indiqué qu'une grande partie des ses financements venaient de la mobilisation des épargnes (figure 2). Plus de 70 % des financements des cinq dernières années provenaient des épargnes.

ACSI utilise un modèle d'octroi de crédits basé sur l'épargne. C'est un modèle dans lequel la demande de crédits est supérieure. Sa stratégie pour palier à sa contrainte de liquidité était de considérer plusieurs sources de financement comme l'indique la figure ci-dessus (figure 2). Après les épargnes, ACSI attache une attention particulière aux banques commerciales qui représentent l'une de ses principales sources de financement. En lieu et place de cette approche, l'ACSI a essayé de travailler de concert avec les banques commerciales opérant dans la région. Mais pendant plusieurs années, la stratégie n'a pas porté ses fruits. Il a été aussi noté que les banques commerciales n'étaient pas favorables à l'idée d'investir leurs excès de liquidité dans le secteur de la micro finance. Pour elles, c'est un nouveau domaine d'investissement qui requière une approche différente. Chez ACSI octroyer un crédit sans une garantie concrète est presque impossible et reste un concours très risqué pour la plupart des banques locales. Dans ce processus, les banques locales évaluent les possibilités de l'octroi de leurs crédits en utilisant les méthodes conventionnelles basées sur les garanties et les taux d'intérêt. Elles sollicitent des garanties légalement acceptables de la part des IMF. Ces garanties sont généralement sous forme d'actifs fixes. Malheureusement,

ACSI ne pouvait pas fournir ces types de garanties parce que c'était une nouvelle institution de micro de finance. Une grande partie du total de ses actifs (environ 80 % en 2007) constitue son portefeuille de prêts octroyés aux clients. Cela ne permet pas à ACSI de disposer des garanties que sollicitaient les banques ; aussi, du fait de l'attention qu'accordent les partenaires au développement au secteur de la micro finance, ACSI comme la plupart des IMF dans le monde, ne considérait pas prioritairement l'option des financements des banques commerciales. Les prêts subventionnés et les dons ont couvert ses besoins immédiats de financement.

ACSI avait commencé à initier des linkages avec des banques commerciales, le processus était initialement difficile à cause des conditions rigoureuses et de la nécessité des garanties. Cependant en 2007, ACSI a réussi à obtenir un prêt de 50 millions de Birr de la part de la Banque Centrale d'Ethiopie avec une lettre de garantie (Stand by Letter of Credit—SBLC) appliquée avec la collaboration de la fondation Grammeen USA, une fondation internationale œuvrant dans le cadre de la promotion du secteur de la micro finance. La lettre de crédit – SBLC couvrait 50 % de la garantie et le 50 % restant était couvert par les actifs fixes d'ACSI qui sont en grande partie constitués par l'immeuble de son siège. La durée du prêt accordé était de 05 années. Mais compte tenu du fait que la lettre de crédit – SBLC stipule que le crédit sera remboursé avec un taux dégressif, ACSI soldera ledit crédit en deux ans et demi seulement. La Banque Centrale d'Ethiopie a pris l'initiative d'ajuster ses conditions d'octroi de crédits internes afin de les adapter aux lois internationales et Américaines pour pouvoir collaborer avec la fondation Grammeen USA.

Plus tard, parallèlement à ce crédit, ACSI bénéficie d'autres prêts commerciaux de la part de la Banque Centrale d'Ethiopie, avec le soutien de l'Etat régional qui s'est proposé comme son aval et qui a pour objectif d'étendre le réseau de la micro finance dans les zones urbaines pour financer de manière adéquate les petites et moyennes entreprises.

Néanmoins, les récents efforts de création des linkages qu'ACSI et ses partenaires ont essayé d'établir avec la Banque Centrale d'Ethiopie ont apporté d'autres perspectives au secteur bancaire qui peut maintenant considérer la micro finance comme un secteur profitable d'investissement. La Banque Centrale encourage désormais ACSI à initier les linkages financiers.

La Banque Centrale d'Ethiopie a même réajusté sa politique d'octroi de crédit pour satisfaire la demande des IMF. Ce réajustement est illustré par le ratio de la valeur de la garantie en rapport avec le montant du crédit : ce ratio est de 100 % pour les autres secteurs et de 75 % pour les IMF. La Banque Centrale et les autres banques commerciales considèrent maintenant le secteur de la micro finance comme un secteur profitable pour

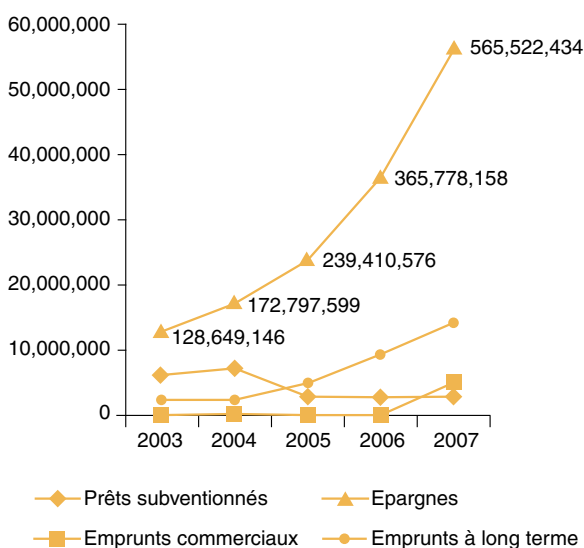


Figure 2. Emprunts d'ACSI (2003–2007)



l'investissement de leurs excédants de capitaux. Nous prévoyons de ce fait, d'excellentes relations et de meilleurs linkages entre les banques commerciales et les IMF à l'avenir.

## Conclusion

L'intervention de la micro finance en Ethiopie est devenue une porte d'entrée cruciale pour tous les efforts rentrant

dans le cadre de la lutte contre la pauvreté à travers ledit pays. Pour que les IMF puissent accomplir cette responsabilité, les capacités et les ressources doivent être mises à leurs disposition. Leur contrainte majeure qui est de prêter des capitaux doit être résolue par le développement de mécanismes novateurs nécessaires à l'amélioration du linkage banque-IMF au niveau local.

## Contribution de la régulation et de la supervision à la croissance de la micro finance en Ouganda

par Mathias Katamba, Uganda Finance Trust

### Introduction

A travers les années, les institutions de micro finance ont grandi en nombre, en taille, en réseau, en portefeuille de prêts et en volume de d'épargne. Elles sont de nos jours des actrices clés du secteur financier et ont attiré l'attention du gouvernement, des donateurs et des autres partenaires. Cela a entraîné une régulation des grandes institutions de micro finance qui avaient commencé ou qui envisageaient de collecter des épargnes. Cette communication s'articule sur l'impact de la régulation sur les institutions de micro finance du point de vue des praticiens.

### Génèse de la régulation

L'adoption de la l'autonomie et de la profitabilité parallèlement aux missions sociales des Institutions de micro finance illustre le choix des sponsors et des directions des IMF finance qui ne voient plus leurs institutions (institutions de micro finance) comme des entreprises sociales mais comme des institutions qui se focalisent sur la profitabilité et l'autonomie financière.

Ces deux missions (sociale et financière) ont conduit les institutions de micro finance à étendre leurs réseaux. Cet accroissement de réseaux a conduit à la multiplication du nombre des clients des IMF. Vers la fin de l'année 1999, par exemple, les grandes Institutions de micro finances telles PRIDE et USFT (désormais Finance Trust) avaient chacune plus de 30 000 clients. FINCA, UWESO (désormais Microfinance Ltd.) Faulu Uganda, Feed The Children et bien d'autres institutions de micro finance avaient entre 5 000 et 25 000 clients.

Au même moment, les actionnaires de l'industrie de la micro finance (IMF, gouvernement, donateurs, partenaires au développement et tous ceux qui accordent un intérêt particulier à ce secteur d'activité) ont instauré le Forum de la micro finance (MFF), un mécanisme informel très efficace de partage d'information.

Aussi, le MFF a commencé des discussions sur le thème suivant « Comment maintenir la microfinance dans le secteur financier formel et créer les conditions favorables pour les IMF de devenir rentables et de croître ».

Les IMF voulaient aussi être réglementées car cela leur accorderait une meilleure reconnaissance et plus de crédibilité, plus d'épargnes pour financer la croissance de leur portefeuille de crédits.



*Une des agences de Finance Trust en Ouganda*



En 1998, la croissance rapide des clients des institutions de micro finance et l'intérêt des clients par rapport aux services d'épargne ont attiré l'attention de la Banque Centrale d'Ouganda (BoU), le régulateur du système financier Ougandais.

La BoU, en ce temps, avait déjà compris la nécessité de réglementer les IMF qui collectaient ou qui facilitaient la collecte d'épargnes. Les principales raisons qui ont conduit à la régulation du secteur de la micro finance étaient :

- Etablir une croissance ordonnée du secteur financier en régulant correctement les grandes IMF qui collectaient ou qui envisageaient de collecter des épargnes.
- Instaurer la confiance des clients et du public par rapport aux IMF en renforçant la sécurité de leurs épargnes.
- Reconnaître la micro finance comme un secteur d'affaire où toute institution (banque commerciale, institution de crédit, etc....) régulée pourrait y opérer efficacement.
- Etablir une structure, des lois et des réglementations pour superviser les IMF qui envisageaient de collecter les micro-épargnes.
- Définir le champ d'action de la régulation/supervision de la micro finance car les banques commerciales n'ont ni les capacités ni les ressources nécessaires pour contrôler toute l'industrie de la micro finance.
- Maintenir et améliorer la stabilité du secteur financier.

En Novembre 2003, la motion MDI a été votée par le parlement. Elle est devenue une loi le 1<sup>er</sup> Juillet 2003. En Octobre 2004, la Banque Centrale d'Ouganda est passé à l'application de cette loi.

## Contribution de la régulation à la croissance de la micro finance

Joanna Ledgerwood et Victoria White ont résumé l'expérience internationale de la transformation comme suit. « En plus de la facilitation de la mobilisation des épargnes, de l'expansion de la base des financements et de l'augmentation du nombre des clients servis, ces institutions, à travers la transformation, ont aussi diversifié la structure de leur capital et de leur gouvernance, augmenté le professionnalisme de leur personnel, amélioré la gestion de leur systèmes d'information et ont amélioré le niveau de leur contrôles internes. »

## Gestion des systèmes d'information

Comme les IMF ne sont soumises à aucune forme de réglementation avant l'obtention de leur licence, les IMF non règlementées ont très souvent recours aux solutions les plus faciles qui ne sont pas nécessairement les plus efficaces ni les plus efficientes. Avec l'application de l'Acte et de la réglementation, toutes les IMF doivent désormais utiliser des systèmes qui les permettront de préparer des rapports hebdomadaires, mensuels et semestriels. Les IMF ont de ce fait amélioré leurs systèmes financiers et comptables pour effectuer leurs rapports.

**L'amélioration des systèmes d'information** a augmenté la rapidité et la précision du traitement et du rapport des informations. Les IMF ont commencé aussi à se concentrer sur l'inter connectivité. Finance Trust est la seule institution dont toutes les agences sont interconnectées au siège : Ceci a nettement amélioré l'efficacité de son reporting. Cela a entraîné toutes les autres IMF à se focaliser aussi sur la l'inter connectivité.

**Amélioration de l'image et des bâtiments:** Toutes les IMF avaient également changé leurs noms ainsi que leurs logos afin d'être plus remarquables et plus attractifs aux yeux du public. Elles avaient aussi relooké leurs bâtiments pour qu'ils ressemblent à ceux des banques commerciales, avec des guichets modernes et sécurisés, des salles d'attentes propices et spacieuses, des bureaux admirables gardés par des agents de sécurité. Cette clause de sécurité fait partie de conditions imposées par la Banque Centrale. Cela a boosté la confiance du public vis-à-vis des IMF qui étaient désormais considérées comme des lieux sûres pour épargner.

## Amélioration de la propriété, de la gouvernance et de du management

Tous les IMF étaient des ONG mais sont désormais des sociétés publiques quottées en bourse comme l'exige la loi. Toutes sauf la FINCA qui devait trouver de nouveaux investisseurs, qui étaient des investisseurs commerciaux, sociaux, domestiques et même internationaux.

Ces quatre IMF devaient améliorer la constitution de leur conseil d'administration en terme de complémentarité et de crédibilités techniques. Cela a été due en grande partie aux exigences de la Banque Centrale qui demandait également à tous les directeurs et à tous les cadres supérieurs des IMF à passer le Test d'Aptitude de la Banque Centrale, ainsi que la participation des nouveaux actionnaires qui allaient apporté l'expérience internationale de la Bonne Gouvernance au sein de ces IMF.



## Prudence et précision dans le reporting

La Régulation a amélioré la crédibilité du reporting opérationnel et financier des IMF. Les IMF sont désormais des structures fiables qui ont de meilleurs accès aux grands crédits de financement des autres institutions commerciales.

Les comptes annuels des bilans quatre mois après la fin de chaque année financière faisaient preuve de discipline dans la tenue des comptes Financiers. Cela a eu des effets positifs dans la transparence des IMF et leurs a fourni assez d'éléments pour atteindre de meilleures performances.

## Assurance des épargnes et du cash

La Régulation a créé une confiance publique pour les IMF, les mettant sur le même pied d'égalité que les banques aux yeux de bon nombre de clients. Elle a également amélioré l'accès aux épargnes sécurisées des populations à bas revenus.

Selon la loi, toutes les épargnes des MFI sont assurées par la Deposit Protection Insurance une fois que le Deposit Protection Fund de l'IMF est établi. La loi exige aussi que les IMF assurent la liquidité (cash) qu'elles ont dans leurs locaux et en transit. Cette clause donne une sécurité ultime aux épargnants des IMF.

## Compétition

La transformation a rapproché les IMF aux Banques Commerciales qui sont devenues leurs concurrents directs. Les banques commerciales se réajustaient pour mieux servir les PME pendant que les IMF, dans le but d'améliorer leur profitabilité/autonomie, se transformaient également pour mieux répondre aux attentes des clients. Ce nouveau statut et l'accroissement de la compétition entre les IMF elles mêmes et avec les banques commerciales a entraîné les IMF à diversifier la gamme de leurs produits, à innover et à améliorer leur service clientèle afin de mieux répondre aux attentes des clients.

## Indicateurs quantitatifs de croissance

Depuis l'obtention de leurs licences, les IMF se concentrent plus sur les profits et l'innovation.

## Performance financière et opérationnelle

**Profitabilité** Pour trois des IMF, les tendances étaient similaires: elles avaient obtenu des profits opérationnels modestes avant le processus de transformation, leurs profits ont diminué pendant les années du processus de transformation et ont commencé à s'améliorer nettement en 2006, après l'obtention des licences (figure 1).

Les résultats provisoires de l'année 2007 prévoyaient une profitabilité encore plus substantielle. Cela signifie que l'effet dérangeur de la transformation sur les performances des IMF était temporaire et après avoir réajusté leurs structures et leurs opérations, l'amélioration des performances a alors commencé.

La quatrième IMF a continué d'enregistrer une profitabilité décroissante jusqu'en 2006 mais a depuis lors renversé la tendance négative et a commencé aussi à enregistrer des performances impressionnantes.

**Gain du portefeuille et du finance** En général, les revenus du portefeuille des IMF ont connu une modeste amélioration depuis 2004. On peut alors dire, du point de vue de l'autonomie, que c'est une bonne chose pour les institutions.

**Capital / Structure de financement** Généralement, les IMF ont plus emprunté après l'obtention de leur licence qu'avant. Cela illustre les perspectives commerciales que l'obtention de la licence apporte et l'amélioration de la confiance que les autres institutions financières accordent aux IMF après l'obtention de leur licence. Une autre raison est que deux des IMF devaient libéraliser leur service d'épargne qui était une condition obligatoire à l'obtention de leur service de crédit.

**L'étendue du réseau / basée sur les pauvres** La tendance est que le nombre des clients des IMF c'est accru proportionnellement à la croissance naturelle de la taille des IMF. Pour les IMF qui ont connu des réductions sévères du nombre de leurs clients (pendant que leur portefeuille de crédit augmentait), une autre raison était le prompt changement d'une politique d'octroi des prêts aux groupements à une politique d'octroi de prêts plus individuel. (Entre 2003 et 2006, le ratio entre le

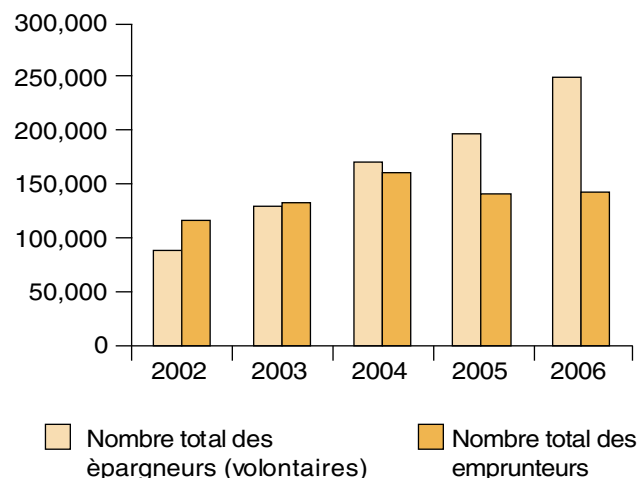


Figure 1. Graphe illustrant le nombre total des épargnants et des emprunteurs



portefeuille de prêts accordés aux groupes et celui octroyé aux individus a changé de 81: 19 à environ 25:75).

Le nombre des épargnants volontaires a augmenté plus rapidement. Cela était à prévoir car c'était une nouvelle perspective d'affaires que développaient les IMF.

La solde moyenne des prêts et celui de la moyenne des épargnes des quatre IMF ont augmenté après l'obtention des licences. Pour améliorer l'autonomie, les IMF devaient ajouter les pas-très-pauvres parmi leurs clients emprunteurs et développer des produits pour cette nouvelle catégorie, sans abandonner l'attention particulière qu'elles accordaient aux pauvres.

Si nous regardons le nombre des prêts octroyés sous 200.00 Ush (100\$US) et au dessus de 3.000.000 Ush (1.500\$US), Nous remarquerons que les IMF ont augmenté le nombre des grands crédits. La tendance pour les petits prêts n'est pas assez nette, mais leur nombre a globalement diminué de 2004 à 2006. Cette statistique suggère que le IMF sont désormais plus fortes et possèdent des clients plus aptes, bien qu'il ne soit pas encore démontré que cela est au détriment des clients les plus pauvres.

Les IMF ont affirmé qu'elles n'ont pas abandonné les clients à bas revenu qui sont au centre de leurs activités. Elles ont toutes expliqué qu'elles devraient élargir leurs services pour inclure les moins pauvres. Cela a été fait pour atteindre un niveau de rentabilité et d'autonomie plus acceptable.

La tendance générale de l'extension du réseau est que les IMF se sont plus axées sur les moins pauvres qu'elles ne le faisaient avant l'obtention de leurs licences. Les montants moyens des prêts octroyés et des épargnes collectées ont sensiblement augmenté pendant que le pourcentage des personnes bénéficiant de leurs services, sous forme de groupe, a diminué considérablement. Ces deux indicateurs confirment qu'après l'obtention des licences, les IMF se sont un peu éloigné des pauvres qui étaient précédemment l'objet de leur attention. Le pourcentage des clients des IMF servis par les agences rurales est plus ou moins resté le même (72% en 2006 et 75% en 2004).

## Conclusion

Les principaux bénéfices de la régulation et de la supervision – augmentation des épargnes, rentabilité, stabilité des IMF, établissement des branches dans les zones rurales, développement des produits et extension de l'étendu du réseau à travers les linkages – sont toujours attendus. Les résultats immédiats sont déjà observés – augmentation de la rentabilité des IMF, amélioration de la structure et de l'organisation des IMF, amélioration de la bonne gouvernance et du management, amélioration de l'accès aux financements des marchés commerciaux et financiers et la sécurisation des épargnes des clients.

## Initiatives de réglementation pour une offre améliorée des services financiers : le cas de l'Ethiopie

par Getahun Nana, National Bank of Ethiopia

### Introduction

La croissance accélérée et durable est l'une des priorités de la politique du gouvernement Ethiope. Le gouvernement Ethiope (GoE) à travers ses communications politiques et stratégiques, a clairement indiqué que la marche du pays vers l'industrialisation et sa transformation en une nation émergente devraient être conduite par l'Agriculture. D'où la nécessité de booster la production et la productivité agricole. La finance est le moteur de l'accroissement des investissements ; elle est donc le moteur de la croissance d'un pays. Les systèmes financiers mobilisent les rares épargnes du public et les véhiculent vers des investissements productifs. Ils diminuent les risques des investisseurs et

réduisent également les barrières aux nouveaux investisseurs. De même, ils réduisent les risques de tous ceux qui épargnent et aident à mobiliser les épargnes financières. Ils facilitent aussi les échanges efficaces des biens et des services en effectuant les paiements et les remboursements du pays. Il est alors très difficile, sinon impossible, d'accomplir l'objectif du gouvernement qui est l'obtention d'une croissance économique accélérée et durable ainsi que l'accomplissement des autres objectifs de développement sans disposer d'un système financier dynamique, efficace, stable et accessible par la majorité de la population.

Pour que le système financier soit accessible par tous, nous devons d'abord créer un environnement favorable



à l'expansion et à la croissance des institutions financières et des marchés. Sans un environnement favorable, les institutions financières ne pourront point améliorer leurs services par rapport à la qualité, la quantité et surtout à la durabilité. La création d'un environnement favorable aux systèmes financiers signifie, maintenir des conditions macro-économiques stables, s'assurer de leur qualité et développer des infrastructures de base solides y compris dans le domaine de l'information et du droit.

Cette communication présente brièvement les initiatives politiques actuelles entreprises par le Gouvernement Ethiope depuis 1990 afin de booster le développement et l'accessibilité de la finance, particulièrement dans les zones rurales et dans tout le pays en général. La première section présente une vue d'ensemble du système financier Ethiope. La deuxième section met l'accent sur les mesures politiques importantes entreprises par le gouvernement. La troisième section conclue la communication.

## Les systèmes financiers en Ethiopie

Les marchés financiers et les institutions concourent sur plusieurs points pour former le système financier d'un pays. Au centre du système se trouvent les instruments financiers à travers lesquels les institutions financières opèrent sur le marché. Les systèmes financiers changent avec le temps. Ils reflètent l'histoire économique et politique d'un pays. Les systèmes financiers dans plusieurs pays africains, par exemple, ont évolué depuis les périodes coloniales. L'évolution du système financier moderne institutionnalisé en Ethiopie a commencé en 1905 à la suite de l'établissement de la première banque. Cette banque est historiquement connue sous le nom de Bank of Abyssinie. Cette banque a introduit, pour la première fois, dans l'histoire du système financier Ethiope, les services bancaires et les instruments tels les comptes d'épargne et l'exportation des financements.

En 1974, le système financier Ethiope a opéré dans un environnement économique libéralisé. Cependant, en 1980, le système financier a été restructuré et réorganisé pour servir un système économique planifié et centralisé qui a été créé à la suite du changement de gouvernement en 1974. Durant cette période, le gouvernement a nationalisé toutes les institutions financières dans le pays et a créé trois banques spécialisées (sans compter la Banque centrale) et une compagnie privée d'assurance. Toute propriété privée d'institutions financières était formellement interdite. Suivant les principes de la mono-banking,

Les trois banques spécialisées et la compagnie d'assurance étaient administrées par la Banque centrale d'Ethiopia (NBE). Parmi ces institutions, la Agricultural and Industrial Development Bank, actuellement Development Bank, était chargée du financement des projets agricoles et industriels.

La Housing and Savings Bank, actuellement Construction and Business Bank, accordait des prêts de construction immobilière. La troisième banque, la Commercial Bank of Ethiopia, était la seule banque qui accordait des prêts commerciaux à moyen et long terme.

La seule compagnie d'assurance, la Ethiopia Insurance Corporation, était chargée d'offrir toutes les formes d'assurances. Malgré le fait que tous les efforts étaient mis en place pour servir les pauvres à travers la création de coopératives urbaines et rurales et l'augmentation du montant des crédits octroyés, l'accès à la finance par les pauvres était pratiquement impossible durant les années du régime socialiste. A la fin du régime socialiste, les banques ont purement et simplement arrêté d'octroyer des crédits aux pauvres fermiers car la plus part des coopératives n'avaient pas pu solder leurs prêts.

Pendant les 1990s, après le système socialiste, l'Ethiopia a réformé l'industrie de ses services financiers. Les mesures de la réforme étaient: la restructuration totale des institutions financières et l'ouverture du secteur aux investisseurs locaux. Cette ouverture du secteur aux investisseurs locaux a entraîné l'établissement de neuf (09) banques, huit (08) compagnies d'assurance et vingt huit (28) institutions de micro finance. Ces nouvelles institutions étaient toutes les propriétés (100 %) d'investisseurs locaux qui étaient constitués d'actionnaires privés, d'ONG, de gouvernements régionaux, etc.

D'autres institutions financières se sont aussi développées dans le pays. Ce sont : les coopératives et les Caisses de sécurité sociale. Les caisses de sécurité sociale fournissaient des services d'épargne obligatoire et à long terme seulement aux travailleurs du secteur public. D'autres services comme les assurances vies sont toujours sous-développés.

Les marchés financiers en Ethiopie sont sous-développés, le marché inter bancaire est quasiment inexistant et aucune transaction n'a été effectuée entre les banques. La principale source de liquidité pour les banques est donc constituée par les épargnes des clients. Le marché des devises est également inactif. La Banque Centrale est alors la seule structure qui vendant des devises à toutes les banques. Durant l'année 2006/2007, les banques commerciales ont échangé entre elles des devises internationales de l'ordre de 59,4 million \$US, la Banque centrale leur a vendu des devises pour un montant de 130,4 million \$US et n'a rien acheté sur marché.

Les outils financiers se limitent aux titres des valeurs gouvernementales (bons du trésor). Il n'y a pas de marché secondaire pour ces titres financiers notamment pour les titres gouvernementaux. Cependant ces titres peuvent être liquidés en utilisant les systèmes des décotes (NBE). La NBE n'a pas besoin d'opérations publiques pour ses opérations monétaires.



Les banques offrent surtout des produits financiers classiques. Du côté des passifs, ces produits comprennent la demande, l'épargne et les dépôts à terme. Du côté de l'actif il y a les prêts à court, moyen et long terme et tout ce qui n'est pas échangeable sur le marché. Il n'y a pas de garanties pour les prêts. A cause des marchés monétaires et des garanties sous développées, les banques Ethiopiennes sont obligées de garder des grandes sommes en liquidité pour minimiser le risque. C'est ainsi qu'en Juin 2007 le ratio moyen prêt sur dépôts était de l'ordre de 50 % : ce qui est très bas. Ce ratio de liquidité relativement élevé qu'entretiennent les banques est un signe de manque d'efficacité dans l'intermédiation financière.

Actuellement, l'Ethiopie dispose d'une bourse de valeur formelle. L'offre publique en action est rare. A l'exception des banques et dans une moindre mesure, les sociétés d'assurance qui appartiennent au public à cause des dispositions gouvernementales, les sociétés qui sont créées par des familles ou des groupes de personnes ayant des liens de parenté. Outre les offres publiques, les actions sont cédées de manière informelle entre vendeurs et acheteurs.

En résumé le système financier Ethiopien comme dans beaucoup de pays Africains est dominé par les banques. Les marchés financiers à long terme sont sous développés. L'actionnariat qui est limité à certaines institutions financières n'est pas accessible au grand public. Une étude récente de la Banque Mondiale a montré que seulement 20 % de la population adulte dispose d'un compte dans les institutions financières en Afrique. En Ethiopie, ce chiffre est de 19 %.

## Faible pénétration géographique et démographique

Quoique le réseau d'agence ait connu une expansion depuis 1994, les ruraux ont toujours beaucoup de difficulté pour les atteindre. Ils parcourent de longues distances, parfois à pieds, dans des conditions difficiles. Toutes les banques ont leur siège à Addis Abeba, la capitale. Les agences sont également concentrées dans la capitale. Le nombre d'agence est passé de 215 en 1994/1995 à 562 en 2008. Au 30 juin

2008, chaque agence touchait 135 404 habitants et chaque branche couvrait 1964 km<sup>2</sup>. Contre 96 agences pour 1000 habitants et 790 agences par 10.000 km<sup>2</sup> en Espagne. Au plan macro économique le nombre d'institutions bancaires et leur réseau d'agence améliore l'intermédiation financière dans le pays.

## Accessibilité

Pour le petit fermier, le minimum pour l'ouverture d'un compte qui est de 50 birr est inaccessible. Le seul service qui peut lui être offert est la remise ou le paiement.

## Mesures incitatives pour améliorer le système financier

Le gouvernement Ethiopien dans son document de stratégie agricole et industrielle publié en 2002 ainsi que dans son document pour la réduction de la pauvreté a déclaré qu'il fallait accélérer le développement de l'agriculture pour arriver à un développement économique. L'agriculture est censée jouer un rôle central dans le développement du pays. Pour ce faire l'apport des services financiers est capital. Cette stratégie qui consiste à améliorer l'accès aux services financiers dans tout le pays passe par la création d'un environnement favorable. Cela implique que le gouvernement prenne des mesures pour construire un système financier inclusif et stable. Tous les documents Etatiques reconnaissent que l'accès aux services financiers peut promouvoir des affaires surtout pour les petits agriculteurs à revenus faibles qui font preuve de dynamisme et aussi agrandir les entreprises existantes. .

**Le gouvernement a un rôle central dans la création d'un environnement favorable pour l'expansion, la compétition, et la croissance d'un système financier dans le pays.**

Le Gouvernement d'Ethiopie essaie de créer des mesures incitatives pour les institutions financières et les marchés. A cet effet, il légifère avec de nouvelles lois, des instructions

**Tableau 1. Nombre d'acomptes**

Institutions financières	Nombre d'institutions	Nombre de comptes	Nombre total des comptes (%)
Banques (comptes d'épargne)	11	3 403 959	64
Micro finance (comptes de prêt)	27	1 535 093	29
Coopératives (comptes de prêt)	5 437	380,000	7
Total	5 475	5 319 052	100

Source: National Bank of Ethiopia



administratives sur la propriété, la gouvernance des institutions financières. Il essaie ainsi de stabiliser l'environnement macro économique. Le Gouvernement d'Ethiopie a ainsi entrepris depuis 1991 de dynamiser le système financier. Quelques unes des mesures incitatives sont discutées ci-dessous :

**Premièrement, Disposer de conditions macro économiques stables est important pour accroître l'accès aux services financiers.**

Pour tenir compte de la durée des contrats la stabilité macro économique est essentielle pour le développement du système financier. Sur les cinq (5) dernières années, le pays a connu une forte croissance économique autour de 11 % par an. Le taux d'inflation a été ramené à 10 % jusqu'à une date récente.

**Deuxièmement, la promulgation et la mise en œuvre de lois qui favorisent le développement du secteur financier font partie des mesures importantes prises par le gouvernement.**

En 1994, des lois pour la reconnaissance et la supervision des banques et des compagnies d'assurance ont été promulguées. De même, en 1996, la loi sur la réglementation des IMF a été promulguée. Ces trois (3) textes permettent au secteur privé local de s'impliquer dans le secteur financier. La promulgation de la loi sur les IMF est une des initiatives du gouvernement qui a permis d'améliorer l'accès aux services financiers dans tout le pays. Une loi a été également votée pour permettre l'établissement et le fonctionnement des sociétés de leasing. L'objectif de cette loi est d'encourager la création d'institutions qui ne collectent pas l'épargne mais offre des services financiers sous forme de leasing. La loi précise les règles de jeu du système du leasing.

**Dans le but d'améliorer la culture de remboursement des prêteurs et de consolider les banques, le Gouvernement Ethiopien a initié une loi qui autorise les banques à réaliser les garanties sans passer par le système judiciaire.**

Les droits bien définis des emprunteurs et des prêteurs sont essentiels pour le développement du système financier. En cas d'impayé, la réalisation rapide des garanties doit être facilitée. Le système de poursuite judiciaire fonctionne bien dans la plus part des villes en Ethiopie.

**Une étude est en cours pour développer et réglementer le système des paiements électroniques.**

Les paiements électroniques ne sont pas actuellement règlementés en Ethiopie. L'absence de ce cadre juridique limite l'introduction de systèmes électronique de paiement comme les guichets automatiques, les cartes de débit et de crédit et les mobiles téléphones banking. Les autres initiatives à venir portent sur le développement des marchés de garanties.

**Troisièmement, l'amélioration du système d'information des emprunteurs est une mesure importante prise par le Gouvernement d'Ethiopie.**

Il est bien connu que le partage d'informations entre les banques minimise la mauvaise sélection des clients et de ce fait réduit les risques. Il améliore également la compétitivité inter bancaire.

**Quatrièmement, des efforts sont également faits pour étendre un réseau de télécommunication dans les zones rurales.**

Ceci permettra l'utilisation des guichets automatiques, des cartes de débit et de crédit, du mobile téléphone banking et tout ce qui peut améliorer l'accès aux services financiers.

Cinquièmement, le Gouvernement a lancé un projet de modernisation des systèmes de paiements.

Sixièmement, le Gouvernement a développé des programmes de crédits pro pauvres pour minimiser les faillites et développer l'accès au crédit dans les zones rurales.

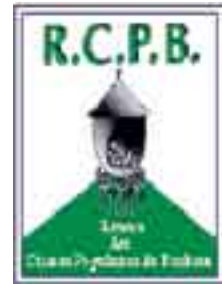
## Conclusion et recommandation

Le rôle de que joue la finance dans l'accélération de la croissance durable est bien reconnue par le gouvernement. Depuis 1991, le gouvernement a mis en place plusieurs politiques favorables afin d'améliorer l'accès à la finance. Cependant, l'Ethiopie reste l'un des pays où l'accès à la finance reste très compliqué. Ce qui veut dire que plus de mesures doivent être entreprises pour faciliter l'accès à la finance de la majorité des personnes sinon faciliter l'accès de tout le pays à la finance.

Le gouvernement doit continuer à faire son mieux pour améliorer l'accès aux services financiers. Aussi, avec les récents cas d'augmentation des prix, le gouvernement devra trouver des mécanismes pour s'assurer qu'ils n'affectent pas sérieusement tout le pays.



## Comment la réglementation et la supervision en zone UEMOA peuvent contribuer à la promotion des institutions micro finance : cas du Fédération des Caisses Populaires du Burkina



par Saidou Ouedraogo

### Introduction

Le dispositif de réglementation et de supervision est né de la volonté des autorités de tutelle de créer et d'entretenir un cadre favorisant une évolution saine des systèmes financiers décentralisés (SFD). Ce dispositif permet entre autre de :

- Sécuriser l'épargne publique ;
- Mettre à la disposition du secteur un cadre global de comptabilité et de collecte d'informations ;
- Renforcer la coordination et le suivi des SFD ;
- Renforcer les capacités des institutions micro finances (IMF) et de leurs structures de contrôle ;
- Harmoniser et améliorer les pratiques en matière de gestion et de contrôle ;
- Harmoniser le cadre comptable (Référentiel Comptable) ;
- Garantir une transparence financière ;
- Promouvoir l'expertise et le professionnalisme dans le secteur.

### La réglementation et la supervision en zone UEMOA

#### Evolution de la réglementation

Dans la plupart des pays de l'Union, les premiers SFD ont été créés sous la forme mutualiste et ceux-ci étaient tous sous la tutelle des Ministères de l'Agriculture, traditionnellement en charge du secteur coopératif rural. Au Burkina Faso, les premières expériences remontent à la fin des années 1960<sup>1</sup> avec la création en 1969 de la première coopérative d'épargne et de crédit à Fakéna, un village de Dédougou située dans l'ouest du Burkina Faso. Ainsi, comme toutes les

coopératives, ces structures étaient régies par une même loi qui établissait leur existence légale.

Le peu d'intérêt que l'Etat a manifesté pour les COOPEC d'alors s'est traduit par des énoncés brefs dans les différents textes de loi qui ont jalonné l'histoire du mouvement coopératif.

De la loi 1/73/AN du 9/5/1973 (1<sup>ère</sup> loi coopérative nationale) à celle de 1994 en passant par celles de 1983 et 1990, l'intitulé du texte régissant les SFD au Burkina Faso a successivement été libellé comme suit :

- Loi N° 1/73/AN du 09/05/73 portant statut des organisations à caractère coopératif en Haute-Volta ;
- Ordonnance N° 83-021/CSP/PRES/DR du 13/05/83 portant statut des organisations à caractère coopératif et pré-coopératif en Haute-Volta ;
- *Zatu*<sup>2</sup> N° AN VII 0035/FP/PRES du 18/05/90 portant statut général des groupements pré-coopératifs et sociétés coopératives au Burkina Faso.

A la faveur du développement fulgurant des SFD dans les années 1990, les autorités de tutelle au plan national et sous régional ont vu la nécessité de réglementer leurs activités par l'adoption d'une loi cadre en fin 1993, entraînant l'adoption au niveau national de la loi N°59/94/ADP de la 15/12/94 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit.

Cette loi cadre, aujourd'hui révisée, a donné la nouvelle loi sous régionale applicable aux SFD en zone UMOA et adoptée en avril 2007.

<sup>1</sup> La première expérience de financement décentralisé est apparue avec la création en 1969 de la coopérative d'épargne et de crédit de Fakéna dans l'Ouest du Burkina Faso (actuelle province Mouhoun). Cette première coopérative a vu le jour suite à une visite d'un groupement de paysans de Fakéna à la Coopec de Nandom au Ghana sous l'égide du Centre d'Etudes économiques et sociales d'Afrique de l'Ouest (CESAO).

<sup>2</sup> Ordonnance en langue nationale



## Evolution de la supervision

Pendant toute la période où les SFD sont restés sous la tutelle du Ministère en charge de l'Agriculture, ils ont été traités au même titre que les autres organisations à caractère coopératif avec pour conséquence une faible surveillance des aspects financiers.

Le souci d'encadrement et de réglementation de l'activité financière a prévalu au transfert de la tutelle au Ministère en charge des finances avec pour effet la création d'un service chargé de la supervision et du contrôle.

Ce service est depuis Août 2006, érigé en une direction de la micro finance ayant sous sa coupe trois (3) services —service de la réglementation, service de la supervision et du contrôle, service des études et des statistiques.

## Contribution de la réglementation et de la supervision à la promotion des institutions des micro finances

Au plan institutionnel, la réglementation et la supervision ont contribué à la promotion des IMF par :

- L'ouverture aux SA, SARL, Associations ;
- L'harmonisation de l'autorisation d'exercer (délivrance d'un agrément pour tout SFD quelle que soit sa forme juridique) ;
- L'obligation faite à tous les SFD d'adhérer à l'association professionnelle ;
- L'élargissement des opérations (engagements par signature, monétique) ;
- L'allègement de la fiscalité au profit des mutuelles ;
- La restriction sur la nationalité des dirigeants.

Au plan de la sécurité, on peut noter :

- L'institution d'un système de garantie des dépôts ;
- L'obligation de constitution d'un fonds de sécurité pour les réseaux ;
- L'instauration d'un taux de capitalisation minimum de 10 % ;
- La limitation du risque sur un seul membre / client qui passe de 10% à 1 % ;
- Le principe d'alimentation de la réserve générale (30 %) ;
- L'inspection des grands réseaux par la commission bancaire ;

- L'obligation de la transmission des informations au trimestre ;
- L'obligation d'audit externe pour les grands réseaux.

Au plan comptable, on retiendra :

- L'harmonisation du cadre de collecte des informations comptables ;
- La comptabilisation des opérations hors bilan ;
- L'obligation de publication des états financiers.

## La réglementation et la supervision au RCPB

### Généralités sur le RCPB

Le RCPB est un réseau de coopératives d'épargne et de crédit structuré en 3 niveaux :

- La caisse populaire, porte d'entrée du membre pour bénéficier des produits et services financiers ;
- L'Union régionale, centre de services pour les caisses de base ;
- La Fédération, structure faîtière en charge des orientations, de la surveillance financière et de la représentation.

Au 31 décembre 2007, le RCPB totalisait 101 caisses et 48 points de service, 552 949 membres, 42,4 milliards de dépôts et 38,84 milliards d'encours de crédit.

### Le Fédération des Caisses Populaires du Burkina face au dispositif réglementaire et de supervision

Comme tous les autres SFD, le RCPB est soumis aux textes nationaux (Loi et Décret d'application), aux textes sous régionaux (loi cadre et Instructions BCEAO) ainsi qu'aux traités de l'OHADA consacrant la primauté de ces actes sur le droit national.

Le dispositif externe de supervision s'appliquant au RCPB est constitué de :

- La BCEAO et la commission bancaire au regard de la taille du RCPB ;
- La direction de la micro finance ;
- Les auditeurs externes/commissaires aux comptes



- Le dispositif interne de supervision prend en compte ;
- La Direction de l'inspection de la faîtière ;
- Les services techniques des unions régionales ;
- Les comités de surveillance des différentes entités ;
- Le contrôle interne instauré dans chaque unité ;
- Le système d'information qui garanti la remontée trimestrielle des informations.

## Conclusion

La réglementation et la supervision contribuent à la promotion des IMF à travers:

- Un accompagnement à la maîtrise des risques ;
- Une amélioration de l'assise financière des IMF ;
- Un renforcement de la fonction contrôle ;
- Une amélioration de la gouvernance (transparence et fiabilité)

## Nouveaux membres de l'AFRACA

Le Secrétariat a saisi cette opportunité pour souhaité la bienvenue aux nouvelles institutions membres de la famille AFRACA. Nous espérons pouvoir satisfaire les attentes de vos institutions respectives.

- National Bank of Kenya
- Azania Bank, Tanzania
- Mufindi Cooperative, Tanzania
- Kagera Farmers Cooperative, Tanzania
- Farm Concern International, Kenya
- U-Meck, Comoros
- Trust Bank Ltd, The Gambia
- Development Bank of Zambia
- Reliance Financial services, The Gambia
- Banque Congolais SARL, Congo DR

## Annonces

Nous, le Secrétariat de l'AFRACA, saisissons cette opportunité pour tous vous inviter à la 16ème Assemblée Générale de l'AFRACA et à l'Atelier Technique qui seront organisés à Dar es Salaam du 24 au 28 Novembre 2008. Plus de détails sont disponibles sur le Site web de l'AFRACA : [www.afraca.org](http://www.afraca.org)